

Évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique 2011 – 2012 de l'APT Rapport final

Février 2014



Résumé

Il est clair que le travail de l'APT est aussi pertinent que nécessaire aujourd'hui qu'au moment où elle a été fondée. La torture continue à être un problème dans toutes les parties du monde, le plus souvent en toute impunité, aggravée par l'inefficacité des systèmes de justice pénale et les gouvernements qui sont, soit complices, ou ne parviennent pas à l'empêcher.

Nous avons trouvé un accord presque universel parmi un large éventail d'acteurs sur la contribution très importante apportée par l'APT à la prévention de la torture au cours des années. Il y a une certaine confusion entre les stratégies, les objectifs et les plans d'activités de l'APT et un manque de clarté reliant les résultats des activités et les objectifs. Cependant, des évaluations externes précédentes ont déjà soulevé ces questions et nous avons noté des améliorations dans la planification, en particulier avec le développement du système ABC pour la priorisation des projets.

L'APT a choisi de cibler les États «viables» ayant une certaine ouverture à la ratification ou envisageant de ratifier le Protocole facultatif. C'est une stratégie logique qui augmente les chances d'atteindre les objectifs de l'APT. Cependant, nous avons reçu des commentaires invitant l'APT à envisager des initiatives avec certains États «condamnables», où grâce à sa crédibilité et à sa solide réputation, l'APT pourrait avoir une certaine influence positive.

La Stratégie de l'APT basée sur sa vision étroite de parvenir à la ratification et la mise en œuvre de l'OPCAT est considérée comme pertinente dans les pays examinés. Cela permet un format adaptable pour son travail auprès des États, des institutions nationales et internationales ainsi que de la société civile à travers des cours de formation, du matériel, des lignes directrices et des manuels, des conseils, des experts et l'expertise de l'APT.

Des ressources relativement modestes, incluant une petite équipe, ont été utilisées de manière efficace, transparente et stratégique pour atteindre ses buts. L'implication stratégique d'experts externes sur certaines interventions de l'APT n'est pas seulement un bon investissement en termes de coûts, mais augmente l'impact et développe des liens importants entre ces experts et les pays cibles.

Les partenaires de l'APT trouvent l'approche de l'APT en tant que leader, en retrait, et sa capacité à rassembler les divers groupes particulièrement efficace et sensible. Cela l'amène à être très clairement détenteur d'un processus abouti, coordonné et constructif au sein de la société civile où auparavant les groupes n'étaient pas en mesure de mettre de côté leurs différences et de travailler ensemble.

En théorie, la création de lois, de politiques et d'institutions, fondées sur la ratification d'un traité international, a un fort potentiel qui mérite d'être soutenu. Cependant, la question se pose quant à la qualité et aux ressources suffisantes des MNP. A moyen ou long terme, il est très probable que l'APT devra maintenir un certain niveau de contact et de soutien.

Certains partenaires, des ONG en particulier, soulignent la nécessité pour l'APT de maintenir un contact à plus long terme et de se concentrer sur le développement de leur capacité ainsi que celle des mécanismes nationaux de prévention. Les ONG font état de cette nécessité, étant donné leur rôle futur et probable en matière de suivi, de formation et de soutien au MNP et de leur travail avec la police et les prisons.

L'approche de l'APT est décrite comme «consultative et facilitatrice» et apparaît totalement compatible avec sa politique fondée sur les droits de l'homme.

Un des problèmes largement identifié est le pouvoir judiciaire. Alors que le pouvoir judiciaire devrait jouer un rôle de premier plan dans la prévention de la torture, il joue souvent peu ou pas de rôle, ou est même complice autorisant la torture à perdurer. Un certain nombre d'intervenants ont mentionné qu'ils souhaiteraient que l'APT s'investisse plus avec les autorités judiciaires dans le cadre de ses programmes.